

S.E.R.P.N.
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 10 décembre 2024 à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mr. Dominique MEDAERTS
Mme Marie-Hélène METTAIS
Mme Laurance BUSSIÈRE
Mr. Gérard PLESSIS
Mr. Fabien ARTAUD
Mr. Joël DEWULF
Mr. Bertrand PECOT
Mr. Yann LOLLIER
Mr. Jean-Louis LOIR
Mr. Jean-François LEFEBVRE

Absents excusés :

Mr. Claude GENCE
Mme Maria DUFROY
Mr. Hugues BOURGAULT
Mr. Jean-Baptiste VOISIN
Mr. Joël TEMPERTON
Mr. Vincent MOENS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

Retour sur la visite de France 3, il est regrettable d'avoir eu un discours coupé dans le reportage.

Pour rappel concernant la demande d'audit de la chambre régionale des comptes. La dernière a été rendue en 2022 et préconisait déjà une hausse de tarif, rapport diffusé à l'époque.

1. Retour sur l'assemblée générale du 14/11/2024

Monsieur PECOT souligne que plusieurs points soulevés par Cheux méritent de s'y arrêter, si éléments diffamatoires il y a, peut être certains sont fondés qui méritent d'être vérifiés (hausse masse salariale 50% par exemple) afin de ne pas laisser dire. Pour pouvoir prendre la parole, il y a un besoin de préparation des séances. Le discours du « vouloir le moins cher possible » n'est pas entendable. Rappelons l'augmentation sur le prix de l'assainissement passé par Le Neubourg.

La masse salariale sera détaillée en introduction de la prochaine AG en réponse aux allégations.

Il y a des choses à retravailler mais dans la globalité les élus sont fatigués du climat aux AG instauré par les élus au Neubourg.

Il y a un climat de tension au sein même du SERPN.

Un moment de rassemblement proposé en janvier autour d'une galette entre personnel et élus est arrêté au 07/01/2025.

2. Approbation du compte rendu du 23/10/2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation stratégie de la protection de la ressource 2025-2027/2030

Présentation selon Camille Brindel et diaporama.

Nouvelle stratégie intégrant un volet quantitatif en plus du volet qualitatif.

Pour rappel il est réalisé plus d'analyses que la demande réglementaire, analyses qui ont aussi fortement augmenté.

Il est primordial de communiquer conjointement avec le service protection, en convoquant marchand de matériel, communauté de communes, chambre d'agriculture, presse, agence de l'eau etc en réponse aux attaques en AG.

Etat des lieux du volet quantitatif sur les pertes du réseau, présenté par Stéphane DOUVENOU.

L'objectif à définir doit être le plus réaliste possible en lien avec la préconisation de l'AESN de -14% de prélèvement sur la ressource en eau. Le volume de perte est stable ces dernières années. Cette diminution représentera malheureusement aussi une diminution de recette. Et les chiffres risquent d'augmenter avec le vieillissement du réseau.

- Mise à jour de la stratégie de la protection de la ressource 2025-2027/2030

Objectif choisi = 10.5% de réduction des prélèvements

Pour rappel 14% est une moyenne attendue sur tout le territoire, sans toutefois prendre en compte l'évolution démographique possible.

Départ de G.PLESSIS avant le vote.

La délibération **est approuvée à l'unanimité.**

4. Projets de délibération

- Demande de subvention pour les réhabilitations de châteaux d'eau

Avec demande de financement élargi au-delà de l'AESN.

La délibération **est approuvée à l'unanimité.**

- Demande de subvention pour le renouvellement des canalisations fuyardes

La délibération **est approuvée à l'unanimité.**

- Demande de subvention pour la mise en place de stations de traitement d'eau potable

La délibération **est approuvée à l'unanimité.**

- Demande de subvention pour la mise en place d'outils techniques de recherches de fuites

La délibération **est approuvée à l'unanimité.**

5. Questions diverses

Ag DOB proposé au 06/03

Ag BUDGET proposée au 27/03

Réunion de bureau fixée au 24/02 avant DOB pour valider la prise de parole de chacun pendant l'AG.

Qu'en est il de la subvention exceptionnelle de la préfecture => aucune nouvelle à ce jour suite à l'envoi par mail de la demande.

Propositions pour prochaine AG :

- Prévoir une méthode d'animation pour gérer la prise de parole en AG pour un temps de parole limitée.
- Présentation des délibérations par vice-président selon le sujet abordé

Foncier pour les stations au Tremblaye = le cabinet d'études a été rencontré. 3 propriétaires possibles pour l'achat de terrain, il est prévue une visite par W.Hasnaoui.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.